

## Les premiers « ergos » péi

Ouvert il y a trois ans à Saint-Denis, l'Institut régional de formation en ergothérapie a sorti mardi ses premiers diplômés.

Seize étudiants de l'Institut régional de formation en ergothérapie (Irfe) ont reçu hier leur diplôme, devenant ainsi les premiers professionnels formés à La Réunion (\*).

C'est en effet à la rentrée de 2012 que l'établissement, géré par l'Association Saint François d'Assise (Asfa) et agréé par la Région, a ouvert ses portes à Saint-Denis, sur le constat qu'on manquait dans l'île de ces professionnels paramédicaux, spécialisés dans la rééducation de patients en situation (passagère ou permanente) de handicap.

Le cursus s'étale sur trois ans ; il est sanctionné par un diplôme d'État et un grade de licence. « L'organisation pédagogique s'est mise en place pro-

gressivement », au fur et à mesure des ouvertures d'année, précise le directeur, Pascal Guillez.

### Une capacité de 25 places

La formation fait la part belle aux stages, en hôpital ou établissement médico-social : quatre semaines au second semestre, en première année ; puis huit semaines par semestre, en seconde et troisième année. Globalement, « l'offre de terrains de stage correspond tout juste à la demande », indique M. Guillez ; mais dans certaines spécialités (gériatrie, santé mentale) où les places sont plus comptées, l'Irfe a noué des partenariats avec

quelques écoles métropolitaines (Nancy, Laval), pour accueillir des stagiaires réunionnais.

En 2012, où la capacité autorisée était de vingt places, la majorité des étudiants de l'Irfe avaient été sélectionnés sur concours. Depuis 2014, la capacité est passée à vingt-cinq places : douze pour des étudiants reçus au concours de Paces (première année commune aux études de santé), quatre pour des étudiants de Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) et autant pour des étudiants de BCG (biologie-chimie-géosciences) ayant validé leur première année, et les cinq autres pour des étudiants de niveau licence 3.

Ces derniers ne sont toutefois pas pris en charge par la Région et doivent financer eux-mêmes (éventuellement par le biais de la formation professionnelle) le coût des études, environ 4 000 euros par an.

L'agrément de la Région dure cinq ans et expirera en 2017. Mais le vœu des responsables de l'Irfe est de le voir reconduit. Pascal Guillez estime à 150 à 200 ergothérapeutes les besoins dans le département. D'ores et déjà, un tiers des nouveaux diplômés sont déjà embauchés (dans des établissements médico-sociaux), signale-t-il.

H.S.

(\*) Les quatre autres étudiants de la promotion passeront la session de rattrapage en septembre prochain.



Le diplôme sanctionne trois années de formation. (Photo Philippe Chan Cheung)